

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Augmentation du prix de l'électricité au 1er février : Familles Rurales dénonce une décision à contre-courant

Paris, le 26 janvier 2024

**Comme un couperet la décision du nouveau gouvernement est tombée ce 21 janvier : le prix de l'électricité augmentera « encore » de 9,8% au 1er février. Plutôt que de protéger les plus faibles, la logique du chiffre quel qu'en soit le coût social l'aurait-elle emportée au sein de notre exécutif ? Le consommateur serait-il devenu la variable d'ajustement de nos finances publiques ? Familles Rurales exhorte nos décideurs à revoir leur copie. Le silence assourdissant du Président de la République à l'endroit des consommateurs lors de sa dernière conférence de presse, couplé à cette première décision du chef du gouvernement ne sert définitivement pas l'image de cette France « juste et forte » pourtant soutenue par Emmanuel Macron...**

A titre liminaire, Familles Rurales rappelle que cette décision est le fruit d'un choix politique français dont l'Europe ne saurait être tenue pour responsable. En effet, si la taxe majorée par notre gouvernement est certes imposée par la communauté européenne, son taux demeure librement fixé par les Etats. Par ailleurs, si la France a su se montrer à la hauteur en instaurant un bouclier tarifaire qui a montré son efficacité, qu'a-t-il bien pu se passer dans la tête de nos dirigeants pour y renoncer au moment où « 14% des ménages sont en situation de privation matérielle et sociale » s'agissant de leurs dépenses énergétiques (chiffres publiés en 2023 par l'Observatoire National de la Précarité Énergétique) ? Enfin, pourquoi s'attaquer de la sorte à un acteur économique : le consommateur, qui n'a pas les moyens d'absorber de nouvelles hausses dans une période où certains géants de l'industrie agro-alimentaire réalisent des profits records, qualifiés d'excessifs par l'Autorité de la Concurrence elle-même ?

Familles Rurales dénonce une décision à contre-courant qui s'inscrit dans une logique inquiétante pour les consommateurs :

- Après l'annonce d'un gouvernement où la question du pouvoir d'achat, pourtant priorité n°1 des familles, n'a pas trouvé sa place,
- Après une conférence de presse où le Président de la République n'a annoncé aucune mesure à l'endroit des 10,8 millions de personnes souffrant de précarité alimentaire (exit le chèque alimentaire ou la transparence et la régulation des marges excessives)
- Et alors que le Président de la République n'a fait qu'annoncer des baisses d'impôts dont nous ne connaissons pas les détails, il ponctionnera dès le 1er février 6 milliards sur la facture d'électricité des ménages.

Comment comprendre l'augmentation délibéré du prix de ce service essentiel dont le coût a déjà explosé de 31,5% ces 2 dernières années ?

Familles Rurales appelle le gouvernement à renoncer à cette augmentation infondée, qui intervient en plein hiver et à ouvrir une concertation prenant en compte l'ensemble des enjeux. En effet, si la construction du prix de l'électricité méritait d'être questionnée, il s'agissait précisément de commencer par revoir à la baisse sa fiscalité et pas l'inverse...